

# Procès-verbal du Conseil d'école

Du 2<sup>ème</sup> trimestre

**Année scolaire 2022/2023**

NOM DE L'ECOLE	Ecole maternelle publique P,Kergomard
ADRESSE DE L'ECOLE	68 grande rue 72450 Montfort Le Gesnois
DATE DU CONSEIL D'ECOLE	2 mars 2023

## **Les participants au conseil**

l'éducation nationale	l'équipe enseignante
les parents élus	Mmes Héron , Terpereau Aubry et Mr Fuselier
la municipalité	Mme Coulon ; Mme Perdereau
autres	les Atsems

## **Les participants absents et excusés**

l'éducation nationale	Mme Pichon, IEN
La municipalité	Mr Trifaut
les parents élus	Mr Launay , Mme Hermange, Mr Semaille

## 1°) Les prévisions d'effectifs

### **a) Suivi des effectifs**

19 GS quitteront l'école à la rentrée.

Les prévisions d'effectifs effectuées le 22 Novembre 2022 pour la rentrée prochaine (2023/2024) est de **84 élèves** au total réparti ainsi

TPS	PS	MS	GS
15	25	22	22

La réalisation de ces prévisions se fait à l'aide des listes des enfants nés en 2020 et nés en 2021 sur la commune. Mais ayant une école privée sur le territoire, il est difficile de savoir la part des enfants qui vont s'inscrire en publique et celle en privée.

Pour le moment aucune mesure de fermeture n'est décidée par le DSDEN pour la rentrée de septembre 2023. Nous maintenons les 4 classes. Cependant les effectifs de l'école sont encore faibles et en fonction de l'évolution, l'année prochaine, il n'est pas à exclure à terme la perte d'une classe.

### **b) les inscriptions**

Celles-ci se dérouleront en 2 temps :

- Inscription à la mairie par internet aux dates suivantes : 24 avril 2023 au 5 mai 2023
- [mairie@montfortlegesnois.fr](mailto:mairie@montfortlegesnois.fr) en envoyant les documents nécessaires à l'inscription. Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2020 ou 2021.
- Puis admission à l'école :
  - ☞ Celle-ci se fera par une présentation de l'école où les parents seront accueillis pour la visiter.
  - ☞ une porte ouverte aura lieu le samedi 24 juin 2023.
- Les inscriptions des TPS hors commune : il ne faudrait pas que l'école maternelle de Montfort devienne un mode de garde pour les communes alentours.

## 2°) Le projet pédagogique

⇒ Projet: Voyage autour du monde

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Spectacle :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- « Danses autour du monde » Compagnie les bacs à sable</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Subvention de l'association parents :</b></li></ul>
<b>500</b>	<b>2200</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Le Zoo de la Flèche</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Transport scolaire :</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Subvention demandée à la mairie :</b></li></ul>
<b>1250</b>	<b>1000</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Entrées + animations</li></ul>	
<b>1170</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Albums jeunesse</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Achats différents albums</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Coopérative scolaire</b> : 140</li></ul>
<b>300</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- 4 Atlas (mappemonde)</li></ul>	
<b>4x30</b> <b>120</b>	
<b>Total : 3340 euros</b>	<b>Total : 3340 euros</b>

Le spectacle aura lieu le mardi 4 avril 2023 à l'école

La sortie au Zoo se fera le 26 juin 2023 les MS et les GS auront une animation sur le thème la vie au chaud/la vie au froid

⇒ ADAGE

ADAGE est la plateforme numérique de l'Education Nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Les enseignants rentrent les actions menées dans l'école pour l'année scolaire (ex : les spectacles vus, les sorties). Et cette application permet de suivre et d'éditer le parcours de chaque élève.

## 3°) Le budget 2023

### A) les différents budgets

- L'école maternelle fonctionne principalement avec 2 budgets bien distincts.
  - **Le budget de fonctionnement alloué par la municipalité.**
    - ☞ Celui-ci sert à l'achat des consommables dans l'école (peinture, feutres, cahier, feuilles, encres, etc...). Ce budget est voté tous les ans par le conseil municipal. L'an passé, celui-ci était de 4000 euros. Pour le moment, ce budget couvre nos dépenses, à voir courant d'année avec l'inflation des matières premières.

☞ La subvention demandée pour le projet pédagogique est de 1000 euros. Cette subvention sera également votée si elle est acceptée sur le budget 2023.

### ***La coopérative scolaire***

Ce budget est alimenté par la participation des familles, la vente des photos, par les subventions spéciales de la municipalité et de l'association des parents pour les projets particuliers.

Nous utilisons la coopérative scolaire pour financer les spectacles, les sorties, les achats d'albums pour nos projets, la cuisine, les bricolages un peu spécifiques (ex : cadeau fête des mères), le jardin.

Cette participation est normalement demandée en début d'année et d'un montant de 16 euros

## **B) Les travaux et achats**

⇒ *Quels travaux sont prévus pour l'année 2023 ?*

- \* La grille au niveau du chalet
- \* Le couloir dans la cour pour protéger toutes les arrivées de vannes
- \* révision des guidons de tous les engins roulants

⇒ *Quels achats sur le budget 2023 ?*

Qu'a-t-il été retenu par rapport à nos demandes ?

- 1 ordinateur portable de direction
- 4 ordinateurs de classe
- Achats de blouses pour remplacer les blouses usagées
  - 6 Tabliers en toile cirée 3-5ans **soit 13.50 l'unité**
  - 6 Tabliers en toile cirée 6-8 ans **soit 16.90 l'unité**
- Meubles 24 plateaux de chez Nathan **soit 479 euros**
- Des engins roulants
  - 2 Tricycles à selles haute Zéphyr **soit 171,60 euros l'unité**
  - 3 Tricycles à pédalier central **soit 354 euros l'unité**
  - 3 trottinettes 3 roues Ozia **soit 107.88 euros l'unité**
  - 2 trottinettes 2 roues Ozia **soit 120 euros l'unité**

Pour le moment, la municipalité ne peut pas se prononcer car le budget 2023 n'est pas encore voté.

## **4°) Divers**

### ● Gymnase

- 6 séances se sont déroulées en janvier et février et elles se sont bien passées.
- Nous remercions la municipalité pour le financement du car et l'utilisation du gymnase dans les mêmes conditions que les années passées malgré une forte augmentation des prix du transport
- Il faudrait revoir le matériel sur place pour les écoles et peut être prévoir une réunion avec les 3 écoles pour revoir le mode d'utilisation de ce matériel. Mme Coulon va envoyer un mail aux 2 autres écoles et Mme Perdereau s'occupera de mutualiser les demandes et de budgétiser.
- L'école maternelle remercie également le club des JAMG pour l'utilisation de son matériel lors de nos séances.

### ● Carnaval

- Le carnaval se passe en 2 temps
  - \*mardi 21 mars à l'école : les enfants viennent avec leur propre costume et matinée cuisine (crêpes, gaufres etc...)

\* samedi 25 mars avec l'association Récré'Action , les parents et l'école élémentaire : les enfants seront déguisés avec les costumes fabriqués à l'école sur le thème , Voyage autour du monde.

- Visite médicale

- L'infirmière, Mme Moreau Angélique de la PMI a effectué un bilan visuel, auditif et de langage à tous les enfants de MS de l'école.
- L'infirmière scolaire, Mme Le Moal Hélène effectuera le même type de bilan auprès des enfants de GS normalement courant fin mars- début avril

Les parents des enfants concernés sont tenus informés par un courrier du jour de la visite.

- Parking

- Nous avons mis récemment un mot dans le cahier pour rappeler que le parking devant l'école est réservé aux enseignants et aux personnels municipaux car de plus en plus de parents se garent dessus .Et cela par mesure de sécurité pour les piétons.

- Surveillance du midi

- Il est souligné que les animateurs arrivent très souvent en retard ce qui pose des problèmes de responsabilité et d'organisation.

Le président du conseil  
Mme Denéchère



le secrétaire de séance  
Mme Dutertre

